

JEAN LAMBERT

VAROIS D'ADOPTION MÉCONNU, « AMI DU PEUPLE », PERSONNAGE POLITIQUE À L'EXISTENCE MOUVEMENTÉE

par Jean-Claude AUTRAN

Origines

Jean LAMBERT est né le 22 novembre 1898 à Dijon. Homme de conviction, révolutionnaire, militant communiste, grand résistant, son parcours fut complexe et sa carrière principale, celle d'administrateur des colonies, mouvementée. Sa vie fut un incessant combat – la défense des faibles contre les forts – qui lui vaudra maintes sanctions : licenciements, mutations, condamnations, révocation.

Jean LAMBERT grandit dans une famille de la petite bourgeoisie dijonnaise, une famille avant tout d'intellectuels. Son grand-père paternel fut Inspecteur d'Académie. Son père, Charles LAMBERT (Mouzon, Ardennes, 1866 - Nice, 1959) exerça comme professeur successivement au Puy-en-Velay (Haute-Loire), puis à Annecy (Haute-Savoie). Agrégé de grammaire à 24 ans, il fut affecté à la Faculté des lettres de Dijon (Côte d'Or), où il devint Doyen, tout en étant par ailleurs très engagé dans la diffusion de l'espéranto en France.

Jean LAMBERT était le cadet d'une fratrie de trois. Son frère aîné, Paul, est élève de l'École normale supérieure de la rue d'Ulm. Sa sœur, Odette, sera professeure agrégée d'histoire à Nice.

Le militant révolutionnaire

Très tôt, Jean LAMBERT développe des idées révolutionnaires, sans doute sous l'influence de son frère Paul qui, depuis l'E.N.S., était déjà en relation avec divers groupes d'étudiants socialistes et révolutionnaires. Mais le drame de la mort de Paul, tué au combat dans l'Aisne en mars 1915, va faire basculer sa vie et faire de lui un révolté dans un sens encore plus radical. Depuis ce jour, sa vie sera un combat permanent contre les « fauteurs de guerre », avec les plus démunis contre les riches, du côté des ouvriers contre les patrons, du côté des opprimés contre les oppresseurs, avec les indigènes contre les colonialistes...

Au cours de cette même année 1915, il obtient néanmoins son baccalauréat latin-sciences-philosophie et s'inscrit à la Faculté de médecine. Mais ses études vont être interrompues en cours de 3^e année en raison de son incorporation dans le 27^e Régiment d'Infanterie en tant que « Médecin auxiliaire » sur le front des Vosges (1918-1919), puis « Infirmier de 2^e classe » en Macédoine (1919-1920).

Démobilisé en février 1920 avec la mention « Médecin auxiliaire de réserve », il décide ne pas poursuivre en médecine, prétendant ressentir une « aversion pour la mentalité du corps médical... ». Il s'inscrit alors à la Faculté des Sciences et obtient une licence de physique en juillet 1921. Simultanément, imprégné des idées de Jean JAURES, de Jules GUESDE, de Paul LAFARGUE ou de l'ancien communard Édouard VAILLANT, il adhère (mars 1920) à la Section de Dijon du Parti socialiste et participe à la lutte pour le rattachement à la III^e Internationale.

Il change encore d'orientation universitaire et vise alors une école d'ingénieurs : l'Institut électrotechnique de Grenoble, où il entre en 1921 et en sort en 1923 avec un diplôme d'ingénieur électricien et électrométallurgiste. Mais dès le début de l'année 1921, il avait adhéré au nouveau Parti communiste, section de Grenoble, et était devenu peu après Secrétaire-adjoint de la Fédération communiste de l'Isère, tout en militant à l'Association Républicaine des Anciens Combattants, dont il est le secrétaire départemental à la propagande en mars 1922. Au Parti communiste, il se distingue par la violence de ses attaques contre le

« centre » du Parti représenté dans l'Isère par le docteur RICARD. Quand ce dernier démissionna, il proposa, en décembre 1922, une motion prononçant son exclusion.

C'est l'époque où il commence à participer à des actions violentes : il est arrêté une première fois lors de la manifestation contre l'inauguration du monument de BOSSUET (Dijon, 5 juin 1921) et condamné par le tribunal de simple police à 5 francs d'amende. En mai 1923, il est inculpé de « provocation de militaires à la désobéissance » pour deux articles virulents publiés dans le journal local du PC, *Le Travailleur de Savoie et de l'Isère*, et condamné par le Tribunal correctionnel d'Annecy à 800 francs d'amende

Il s'ensuit que, malgré son diplôme d'ingénieur de l'Institut Électrotechnique, le directeur de l'Institut refuse de le placer à cause de ses opinions politiques.

Il s'embauche alors comme manœuvre dans une usine de produits chimiques de Saint-Fons (banlieue de Lyon) tout en militant à la section de Saint-Fons du PC et en devenant, à 25 ans, secrétaire du syndicat (C.G.T.U.) des Produits Chimiques de Lyon.

En janvier 1924, il participe au congrès de Lyon du Parti et il est même désigné par le congrès comme membre de la délégation qui devait assister aux obsèques de LENINE. (La délégation ne partira pas, les obsèques ayant eu lieu sans délai).

En mars 1924, il obtient enfin un poste d'ingénieur électricien aux "Exploitations électriques à Langres". Mais il est renvoyé pour avoir milité à la section du PC de Langres. Quelques mois plus tard (octobre 1924), il est recruté comme ingénieur chimiste aux usines du "Bi-Métal" à Alfortville, tout en étant secrétaire-adjoint du rayon d'Alfortville. Ayant porté la contradiction au nom du P.C.F. à une réunion publique, il est renvoyé des usines du "Bi-Métal" en octobre 1925. De nouveau recruté ingénieur aux usines de la S.E.V. à Issy-les-Moulineaux, il milite à la cellule de l'usine et, ayant fait grève le 1^{er} mai 1926, il est renvoyé de la S.E.V. le 2 mai. Ingénieur-chimiste au Comptoir des Alcaloïdes à Noisy-le-Sec, il est rapidement licencié pour les mêmes raisons.

Ainsi, malgré ses diplômes, il lui devient impossible de trouver du travail.

L'administrateur des colonies

En 1926, il prend la décision inattendue de présenter le concours de l'École Coloniale. Il y est admis major ! Cette école formait les cadres de l'administration coloniale (administrateurs, inspecteurs du travail et magistrats). On y a vu passer des personnalités comme Pierre MESSMER et de futurs chefs d'état africains (Hamani DIORI, Abdou DIOUF, Paul BIYA,...). C'est à cette époque qu'il se marie avec Jeanne TRUITARD.

Au Moyen Congo (1927-1929)

De 1927 à 1929, il est stagiaire de l'École Coloniale et, accompagné de sa jeune épouse, il est affecté en Afrique Équatoriale Française, plus précisément au Moyen Congo où il est chargé des cultures vivrières des chantiers du chemin de fer Congo-Océan. Il prend alors un gros risque en fournissant secrètement à la Direction du Parti communiste des renseignements qui permettent à celle-ci de mener une campagne pour dénoncer les abus commis lors de la construction de cette ligne qui a fait 12 000 morts parmi les travailleurs autochtones quasiment utilisés comme esclaves.

Au Tchad (1930-1939)

De 1930 à 1932, il est devenu administrateur adjoint en titre, toujours en AEF, mais désormais au Tchad. Il est nommé chef de division à Massakory, puis de 1933 à 1936 dans différents postes du Tchad, à Ngouri, au Kanem, à Fianga.

Il réussit parfaitement à remplir ses missions, puisque l'appréciation de son supérieur à la date du 15 janvier 1931 est la suivante : « *M. LAMBERT a obtenu à Massakory des résultats très remarquables. En cinq mois, il a ramené la paix et rétabli l'ordre dans une région mise en coupe réglée depuis des années par les pillards*

et les brigands de grand chemin qui l'habitaient. Cette transformation n'a nécessité aucune rigueur inutile, elle a été réalisée par la seule mise en œuvre de sanctions judiciaires et d'une incessante activité, grâce à une compréhension merveilleusement exacte des moyens à employer. L'intelligence de M. LAMBERT, sa vaste culture, ses talents administratifs, son admirable conscience professionnelle, la parfaite dignité de sa vie sont dignes de la plus haute considération et le désignent particulièrement pour un avancement qui n'aura jamais été mieux mérité. M. LAMBERT a droit à un avancement. Je le propose pour le grade d'Administrateur Adjoint de 1^o classe ». Code numérique : 20/20.

De mars 1933 à décembre 1939, il est encore chef de division dans différents postes du Moyen Congo et du Tchad (Franceville, Aboudéïa, Okondja,...). Entre temps (mai 1939), il a obtenu le grade d'Administrateur des colonies. Ses relations avec les populations autochtones sont excellentes.

La Seconde guerre mondiale vient d'éclater alors qu'il a terminé sa mission au Tchad et qu'il rentre en congé en France en attendant sa prochaine affectation.

En Côte d'Ivoire (1940-1941)

Au mois de mai de l'année 1940, il adresse une « demande de mobilisation comme engagé volontaire dans une unité combattante de la Métropole », mais cela lui est refusé par sa hiérarchie, qui estime plus utile de lui redonner un poste en Afrique. Il a été alors affecté en Côte d'Ivoire en novembre 1940 comme Chef de la Subdivision de Gagnoa. On est sous le régime de Vichy et son comportement est cette fois très critiqué par ses supérieurs. Il reçoit des observations sévères du Gouverneur, notamment pour avoir « saboté [juillet 1941] les manifestations de la Semaine Impériale du Maréchal PETAIN ». La sanction tombe : il est muté dans un poste très secondaire, Touba. En réalité, ayant depuis longtemps le projet de rejoindre la France Libre, LAMBERT avait prémédité cette provocation et anticipé cette mutation, car Touba étant situé aux confins de la Colonie, près des frontières de la Guinée et du Libéria, cela va lui permettre, prétextant une inspection de repérage de pillards le long de la frontière (11 décembre 1941), de passer au Libéria qu'il va traverser à pied pour arriver à Monrovia où les autorités lui adressent [leurs] « félicitations les plus vives » et lui demandent de s'embarquer pour rejoindre Pointe-Noire (Congo) où il est attendu, puis Accra (Côte de l'Or, actuellement Ghana) en février 1942.

Dans les Forces françaises Libres (1941-1942)

Affecté à la mission des Forces Françaises Libres d'Accra, il est chargé du bulletin d'information de la station de Radio. Le 26 février 1942, il lance ainsi un appel à Radio Accra et cite nommément tous les administrateurs qui « collaborent avec les boches », notamment en dirigeant l'exportation au profit de l'Allemagne des principales productions agricoles de la Côte d'Ivoire, et il demande à tous ses camarades administrateurs de la Côte de venir à leur tour rejoindre les Forces Françaises Libres : « *Mes camarades de la Côte d'Ivoire, la France vous le demande, ne continuez plus cette besogne dégradante qui répugne à la plupart d'entre vous et que les indigènes ont déjà jugée (...). Venez rejoindre les Forces Françaises Libres, vous aurez la joie de préparer ce jour dont actuellement vous n'osez même pas prononcer le nom : Le jour de la délivrance. Vive le général DE GAULLE, vivent nos courageux alliés. Vive la France* ».

Dans un autre appel extrêmement virulent à la radio, il stigmatise la « lâcheté allemande », la « férocité des boches, ces brutes, ces scientifiques du crime, ces organisateurs de massacres en série, incapables d'un sentiment d'humanité » auxquels les dirigeants de Vichy se trouvent associés.

Pendant ce temps, en Côte d'Ivoire, la fuite de LAMBERT, qui ne laisse aucun doute sur ses intentions de rejoindre les F.F.L., est signalée aux autorités de tutelle. Dans une note confidentielle, le Gouverneur de la Côte d'Ivoire (7 janvier 1942) informe en détail le Haut-Commissaire de l'Afrique Française « des circonstances dans lesquelles M. LAMBERT est passé au Libéria », avec notamment le paragraphe suivant : « *Il est incontestable que M. LAMBERT avait une nette tendance au déséquilibre mental. Provenant du Tchad, il été hanté périodiquement par l'idée de ses camarades demeurés là-bas. Le sort de sa famille demeurée en France paraissait lui importer assez peu. D'un caractère sombre, sujet à des colères brusques, cet*

Administrateur, qui ne fréquentait personne, n'avait su se créer aucune sympathie. Ses fantaisies dans l'Administration de la Subdivision de Gagnoa (...). J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir proposer au Département la révocation de M. LAMBERT, à compter du 8 décembre [1941] (...). D'autre part, M. LAMBERT étant détenteur, de secrets intéressant la Défense Nationale, et sur la situation militaire, politique et économique de la colonie, il est à présumer qu'il les communiquera aux dissidents (...). Il y a donc présomption de trahison ».

Le 5 septembre 1942 à Dakar, Sénégal : le Tribunal Militaire de Dakar qui, vu présomption de trahison pour avoir, le 11 décembre 1941, « en temps de guerre, entretenu des intelligences avec une puissance étrangère ou avec ses agents en vue de favoriser les entreprises de cette puissance contre la France, en quittant sans autorisation le territoire français pour se rallier aux troupes dissidentes de l'ex-général DE GAULLE en Libéria », le condamne par contumace « à la peine de mort et ordonne la confiscation au profit de la Nation, de tous ses biens présents et à venir ».

Au Tchad libre (1942)

En avril 1942, il demande à partir avec l'Armée LECLERC. Cette affectation lui est refusée et il est affecté au Tchad. Nommé (sous le régime des Forces Française Libres) Administrateur de 2ème classe des Colonies, Chef du département du Bas-Chari (chef-lieu : Fort-Lamy), Administrateur-maire de Fort-Lamy, puis Chef du Département du Batha (Tchad). [On rappelle que le Tchad a été le premier territoire africain à se rallier à la France Libre : Le 26 août 1940, à la mairie de Fort-Lamy, le gouverneur Félix EBOUE proclame, avec le colonel MARCHAND, commandant militaire du territoire, le ralliement officiel du Tchad au général de Gaulle, donnant ainsi « le signal de redressement de l'empire tout entier » et une légitimité politique à la France libre, jusqu'alors dépourvue de tout territoire. René Pleven, Commissaire aux Colonies, envoyé du général de Gaulle assistait à cette proclamation. Le 15 octobre Félix ÉBOUE reçoit DE GAULLE à Fort-Lamy, qui va le nommer, le 12 novembre, gouverneur général de l'Afrique Équatoriale Française].

Mais, dès octobre 1942, un grave incident se produit avec le Comité de l'Église de Fort Lamy, que le général DE GAULLE soutient lors de l'un de ses passages : un crédit d'un million de francs est affecté à la construction de cette église. Mais LAMBERT, considérant qu'il y a à Fort-Lamy beaucoup moins de catholiques que de musulmans (qui eux n'ont pas non plus de mosquée) va tenir tête à DE GAULLE et faire édifier une mosquée en lieu et place de l'église ! Évidemment, lors de sa tournée suivante, on imagine la réaction de DE GAULLE qui fait arrêter LAMBERT sur le champ.

Retour en Côte d'Ivoire, chef du cabinet du Gouverneur (1943-1945)

On croit un moment qu'une révocation va être prononcée, mais il n'en est rien, car on retrouve LAMBERT administrateur du département de Batha, toujours au Tchad jusqu'en septembre 1943. Il est alors muté en Côte d'Ivoire [qui est passée entre temps sous l'autorité du Comité Français de Libération Nationale] et affecté au poste d'Administrateur, Chef de cabinet de M. le Gouverneur de Côte d'Ivoire, qui est son ami André LATRILLE. Il va demeurer environ 18 mois à ce poste, mais dans un contexte de plus en plus tendu. Car, d'une part, il fait l'objet d'un soutien total de la part des populations indigènes. De nombreux courriers élogieux en font foi ¹. Mais, d'autre part, de nombreux reproches lui sont faits, qui remontent au Ministère des Colonies, à propos de ses « décisions trop favorables aux indigènes », de sa « raideur excessive dans ses rapports quotidiens avec les Européens », etc. Tant qu'il sera sous la protection de LATRILLE, les sanctions

¹ Un exemple parmi beaucoup d'autres : « Lorsque poussé par votre parfaite clairvoyance des choses, vous entrepreniez le périlleux voyage à travers les mers pour aller collaborer aux côtés du général de Gaulle, le sauveur providentiel de la France qui désespérait, un frisson de peur nous avait traversé ; nous nous demandions si vous n'alliez pas rencontrer malheur ou accident au cours de cette traversée. Soyez sûr, monsieur l'administrateur, que tous mes anciens collaborateurs de Gagnoa et moi, nous bénissons vivement les circonstances qui vous ont fait revenir en Côte d'Ivoire parmi nous ».

qui menacent LAMBERT ne seront pas appliquées. LATRILLE considère d'ailleurs que LAMBERT fait l'objet d'une possible « cabale par des éléments douteux de Côte d'Ivoire » et va même jusqu'à le proposer « à nouveau et très instamment pour le grade d'Administrateur en chef avec la cote maximum et [se] fait un devoir d'insister pour qu'il soit promu au très grand choix », proposition évidemment refusée.

Pour rompre avec cette situation, et de manière inattendue, LAMBERT écrit alors (26 mars 1945) au Ministre des Colonies pour « demander son affectation au Corps expéditionnaire indochinois ». Il rappelle qu'il a servi en 1918 en Macédoine au 10^{ème} Bataillon Indochinois ; qu'il a le grade de Médecin-auxiliaire de réserve, mais qu'il est « volontaire pour servir dans n'importe quelle arme avec n'importe quel grade ; qu'il serait heureux de pouvoir participer à la libération de l'Indochine » (...). La demande transmise avec l'avis très favorable du gouverneur LATRILLE, « preuve supplémentaire de patriotisme fervent et agissant qu'a toujours manifesté l'Administrateur LAMBERT » est cependant refusée

En Côte d'Ivoire, chef du bureau des affaires politiques (1945-1947)

En avril 1945, Jean LAMBERT est maintenu Administrateur des Colonies et il devient même Chef du Bureau des Affaires Sociales et Politiques à Abidjan. C'est à cette époque qu'il rencontre et se lie d'amitié avec Félix HOUPHOUËT (médecin, puis chef de village, puis administrateur, puis planteur de caoutchouc, cacao, café et syndicaliste agricole). Jean LAMBERT le conseille et l'aide à être élu [sous le nom de HOUPHOUËT-BOIGNY – *boigny*, signifiant le bélier, symbole de son rôle de meneur] aux élections d'octobre 1945 pour devenir député de Côte d'Ivoire au Parlement français (1^{ère} Assemblée nationale constituante), malgré des pressions locales qui voulaient l'en empêcher. De ce jour, HOUPHOUËT-BOIGNY vouera à Jean LAMBERT une amitié et une reconnaissance indéfectibles ².

D'avril 1945 à mars 1946, LAMBERT est en permission de détente, puis en congé de convalescence. C'est pendant cette période (17 juillet 1945), qu'il reçoit la Médaille de la Résistance Française et que, le mois suivant, il reprend sa carte du Parti communiste à Dijon.

Durant son séjour en France Félix HOUPHOUËT ne manque pas de l'informer au moyen de courriers manuscrits de la situation de la Colonie depuis son départ (« le gouverneur LATRILLE et vous êtes regrettés »), de ses détracteurs, de la préparation des élections municipales et législatives, etc.

En avril 1946, LAMBERT est de retour en Côte d'Ivoire comme Chef du Bureau des Affaires Politiques, avec les félicitations de nombreux amis indigènes, Ivoiriens et Togolais ^{3 4}. C'est à cette époque – nouveau coup d'éclat – qu'il fait libérer de sa propre autorité, 22 enfants et adolescents détenus à Bouake, condamnés à de lourdes peines de prison pour de menus larcins.

Mais la situation continue de se tendre autour d'un sujet essentiel, celui de la répartition des parts d'importation. Alors que le Secrétaire Général et le Chef des Affaires Économiques souhaitent attribuer la totalité des parts d'importation à des maisons de commerce, Jean LAMBERT demande à ce que 25 % des importations soient attribués à des coopératives de planteurs locaux.

Le 10 juillet 1946, il s'oppose encore vigoureusement au Secrétaire Général et au Chef des Affaires Économiques à propos de ces parts d'importation, mais il ne sent alors plus soutenu par le Gouverneur.

² Une reconnaissance qui, après la mort de LAMBERT, se reportera sur sa veuve et sa fille pendant près de 30 ans encore.

³ « Votre retour en Côte d'Ivoire, toujours en compagnie de notre cher Gouverneur M. LATRILLE, a provoqué ici une joie sans borne. Les Togolais ont, une fois de plus, souvenance de votre bienveillance à leur égard (...) » ().

⁴ (...) « Toute la famille G se joint à moi pour vous remercier de la gentillesse que vous avez subie à mon égard pendant mon séjour à Abidjan. Je vous remercie surtout d'avoir bu de la limonade avec un grand chef, dans vos propres verres, dans lesquels un petit noir comme moi, ne songerait à y boire. (...). Dieu seul vous récompensera de votre bonté irréprochable. Comme il a le devoir de récompenser tous les bienfaiteurs de l'humanité. (...) ». (« Votre dévoué MG »).

Quelques jours plus tard, le Secrétaire Général de la Côte d'Ivoire écrit au Ministre de la France d'Outre-Mer « qu'il lui est désormais impossible de travailler en liaison avec l'Administrateur LAMBERT ». Le 18 mars 1947, les fonctions de ce dernier lui sont retirées et il doit transmettre toutes les archives du Bureau des Affaires Politiques et Sociales d'Abidjan à Charles CLAVERIE nommé à sa place.

En Mauritanie et au Sénégal (1947-1948)

- Le 30 mai 1947, le Haut-Commissaire de la République du Gouvernement Général de l'Afrique Occidentale Française va mettre Jean LAMBERT à la disposition du Gouverneur de la Mauritanie. Celui-ci (depuis Saint-Louis) le nomme Chef du Bureau du Personnel et de l'Administration Générale. Il demeure à ce poste, à Saint-Louis, jusqu'en juin 1948, mais il semble que son action soit restée limitée et qu'il soit en quelque sorte « en sursis ». Car, simultanément, une sorte de procès lui est fait depuis la Côte d'Ivoire. Par un courrier [mention SECRET], le Gouverneur Général de l'A.O.F., l'invite à répondre à un questionnaire concernant plusieurs faits qui lui avaient été reprochés au cours de son action en Côte d'Ivoire. Bien qu'il soit en mesure de répondre, point par point, aux 5 questions du document, sa situation devient intenable à partir de mai 1948, et il reçoit un ordre de « déplacement définitif » en France.

Retour en France (1948), révocation (1949), puis réhabilitation (1953)

Ce retour en France (juin 1948) signifie la fin de sa carrière d'administrateur et sa révocation est confirmée par les décrets du 28 mars et du 21 novembre 1949. Il est d'ailleurs atteint par la limite d'âge (55 ans) le 22 novembre 1949.

Les raisons précises de son limogeage n'apparaissent dans aucun document dont nous disposons, mais elles sont évidemment liées à ses convictions politiques – toujours la défense des faibles contre les puissants – et à son administration en faveur des Indigènes contre les Européens, qu'il s'agisse de l'attribution de parts d'importation aux planteurs africains (plutôt qu'aux maisons de commerce), de la libération de prisonniers en Côte d'Ivoire, ou de la construction d'une mosquée à Fort-Lamy. Au fil des années, tout en conservant une immense affection de la part des populations locales, et bien qu'il soit encensé dans les rapports de son supérieur André LATRILLE, il a en revanche de plus en plus de détracteurs parmi les représentants des colons et des sociétés commerciales.

En France, où il apparaît tantôt à Paris, à Dijon, à Nice, à Marseille, il se trouve sans salaire, ni retraite. C'est alors qu'il intente un procès à l'État pour contester sa révocation, procès qu'il va finalement gagner en Conseil d'État lequel, par décision du 29 juillet 1953, annule les décrets de sa révocation. Mais ce n'est que par la décision du 4 février 1955 qu'il lui est attribué « *une indemnité en réparation du préjudice subi, indemnité égale au montant des émoluments qu'il aurait perçus s'il était resté en service dans la Métropole, du 1^{er} avril 1949 au 4 août 1954* ». Ayant totalisé 25 ans, 0 mois et 2 jours de services, dont 17 ans, 8 mois et 18 jours en mer ou aux Colonies, il peut faire valoir ses droits à la retraite.

Dans le Var (à partir de 1949) et notamment à La Seyne-sur-Mer (1956-1961)

C'est paradoxalement la période la moins connue, la moins documentée de la vie de Jean LAMBERT.

On sait qu'à partir de 1950 ou 1951, il se fixe au Beausset, alors municipalité communiste (Marius MARI, maire de 1944 à 1959) et il y reprend de simples activités de militant.

En 1956, après qu'il a gagné son procès en Conseil d'État, qu'il s'installe à La Seyne, autre municipalité communiste, et qu'il y achète un appartement au n° 14 bis du boulevard Staline, où il se fixe désormais.

On le connaît alors comme un personnage discret, modeste, d'une éducation raffinée et d'une immense culture. Il lit trois journaux par jour et sa bibliothèque est riche de plusieurs milliers d'ouvrages (souvent annotés de sa main) : histoire, philosophie marxiste, géographie, littérature classique, poésie, romans, sciences et techniques modernes,...

Il suit de très près les questions politiques (France, Monde, Afrique) et on est séduit par sa puissante capacité d'analyse et de raisonnement. Militant communiste dévoué et excellent propagandiste toujours en faveur d'une « ligne dure » pour son parti, il fait bénéficier la municipalité de ses connaissances et de son expérience et il écrit dans la presse locale des articles toujours aussi virulents. Malgré des problèmes de santé qui commencent à le handicaper, on le voit participer à toutes les commémorations et manifestations (contre le réarmement de l'Allemagne, contre la guerre d'Algérie, pour la défense de l'école laïque,...).

Mais on a dit que ce personnage fascinant était peut-être « à l'étroit dans la vie quotidienne ». On peut donc penser qu'il a eu simultanément d'autres activités politiques, à des niveaux élevés. On est certain de ses relations avec la fédération communiste du Var et avec la presse communiste et logiquement avec la direction du Parti communiste français. On est certain du maintien de ses relations avec HOUPHOUËT-BOIGNY. Il connaissait aussi Léopold Sédar SENGHOR et d'autres chefs d'état africains. Mais plusieurs zones d'ombre subsistent sur ce personnage discret et habitué à conserver des secrets d'état, et sur la nature des autres activités qu'il a pu avoir à cette époque.

Les derniers mois de sa vie

Ses problèmes de santé s'aggravent. Il souffre d'un taux élevé de diabète dont il sait que cela provoque à terme un décollement de la rétine et une cécité. Il avait prévenu ses amis les plus proches que sa passion principale étant la lecture, il ne le supporterait pas et abrègerait alors ses jours.

Durant l'été 1960, il accomplit néanmoins, seul, malgré les difficultés qu'il a à se déplacer, un dernier grand voyage : l'URSS (après s'être un peu initié à la langue russe). Il en revient enchanté et fait une causerie devant ses camarades.

L'été suivant, il part se reposer dans une pension de famille à Saint-Pardoux-la-Croisille (Corrèze), où il avait ses habitudes. Il n'en reviendra pas. Le soir du 30 août 1961, après avoir consulté un ophtalmologiste de Brive, qui ne lui laisse aucun espoir, il cesse de se piquer à l'insuline et entre au cours de la nuit dans un coma diabétique dont il ne sortira plus. Il est officiellement déclaré mort le 31 août à 8 heures.

Jean LAMBERT est inhumé au cimetière de Saint-Pardoux-la-Croisille, dans une tombe dont l'épithaphe en trois mots : « Ami du Peuple » résume parfaitement le parcours de ce personnage hors du commun.